

Rôle du R.A.S.E.D.

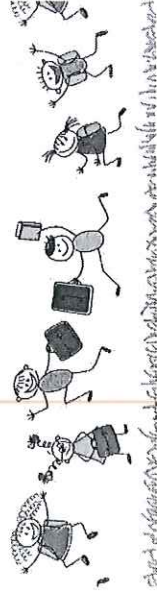
L'équipe du **RASED** a pour **mission** de contribuer à prévenir les difficultés durables d'apprentissage et aider à leur dépassement.

Ses **objectifs** sont de favoriser l'adaptation et la réussite de l'enfant à l'école, d'assurer son bien-être et le succès de ses apprentissages.

Les membres du RASED travaillent en **complémentarité**. Ils interviennent auprès de l'enfant durant le **temps scolaire**.

Ils procèdent à l'analyse des difficultés de l'enfant avec l'enseignant, les parents ainsi que toute personne extérieure à l'école concernée par l'enfant. Ils participent à l'élaboration d'un projet individualisé.

L'accompagnement de l'enfant par un membre du Réseau se fait toujours en **partenariat** avec les enseignants et les parents et fait suite à la rédaction d'une demande d'aide de la part de l'enseignant.



Le R.A.S.E.D. est un service gratuit de l'Education nationale

Les différentes aides apportées par le RASED **ne sont pas consignées** dans le livret scolaire.

Pour contacter l'équipe du R.A.S.E.D.

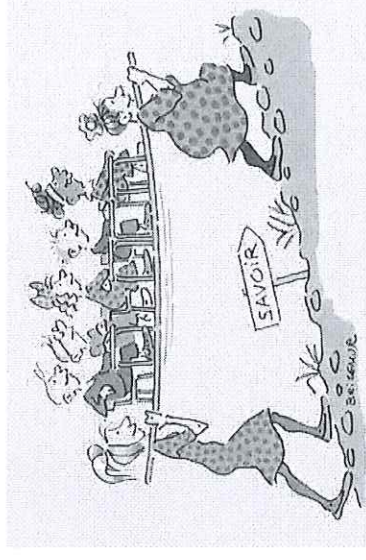
- Par l'intermédiaire de l'enseignant.
- Par téléphone directement auprès des membres du réseau
04.74.60.20.88
(répondeur)
- Par courrier

RASED

Ecole élémentaire Marcel Pagnol
Rue du docteur Gaudens
69480 Anse

- Par mail
rased-secteur-anse@ac-lyon.fr

Année 2021.2022



Ministère de l'Education Nationale

Circonscription Anse
Pôle Ressource
180 Impasse Lamartine
69480 ANSE

RASED

Réseau d'Aides Spécialisées aux
Elèves en Difficulté

Communes de :
Ambérieux
Anse

Chasselay
Chazay d'Azergues
Civrieux d'Azergues
Les Chères
Marcilly d'Azergues

Dans la vie il y a de bons et de mauvais moments et il est normal d'avoir de temps à autre des difficultés.
A l'école aussi.

L'aide à dominante pédagogique
Personne ressource
Claire JACQUIN
Claire.jacquini1@ac-lyon.fr

Son action : concerne les élèves dont les difficultés d'apprentissage n'ont pas pu se résoudre au sein de la classe malgré toutes les aides mises en place.

- Son rôle** est d'aider les élèves à :
- Redonner du sens aux apprentissages scolaires
 - Aider à s'approprier les outils et les méthodes de travail
 - Prendre confiance en lui en faisant l'expérience de la réussite
 - Transférer leur réussite en classe

Son intervention peut prendre des formes complémentaires :

1.Co intervention en collaboration avec l'enseignant.

2- Remédiation en petit groupes quand l'enfant a envie d'apprendre mais qu'il pense que :

- C'est trop dur
- Ça va trop vite
- Tout est mélangé
- Il ne sait pas comment faire
- Il a peur de ne pas réussir

3-La prévention et aides indirectes.

En accompagnant les enseignants dans leur réflexion à des situations difficiles, à la recherche d'outils, de méthodes, à la mise en place de PPRE



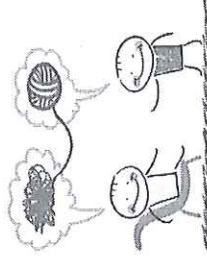
La Psychologue
Chloé SANCHEZ
Chloe.sanchez@ac-lyon.fr

La psychologue offre un espace de parole et d'écoute aux différents acteurs de l'école (élèves, parents, enseignants, AVS ...).

La psychologue contribue :

- à l'analyse des situations.
- à l'amélioration de la communication entre les membres de l'institution scolaire, les familles et l'enfant.
- à l'élaboration des propositions d'aide et/ou d'orientation.

Elle accompagne l'inclusion dans l'école des enfants en situation de handicap.



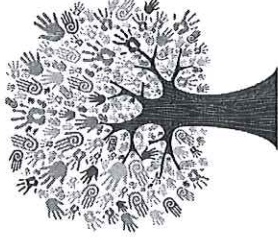
Comment intervient-elle ?

- Par des entretiens individuels et familiaux
- Par des bilans cliniques et psychométriques
- Par des suivis psychologiques
- Par des actions de groupe

Pour l'harmonisation des projets autour de l'enfant, la psychologue collabore avec les différents spécialistes dans l'école et en dehors de l'école, et elle participe aux Equipes Educatives et aux Equipes de Suivi de Scolarité.

L'autorisation écrite des parents est indispensable
Le code de déontologie de la profession de psychologue garantit la confidentialité et le refus de tout jugement de valeur.

L'aide à dominante relationnelle
Personne ressource
Isabel LEVEQUE
Isabel.leveque@ac-lyon.fr



Pourquoi ?

Pour aider un enfant qui ne parvient pas à être élève à l'école, à s'investir dans les apprentissages, à donner du sens à sa vie scolaire .

Comment ?

- Par l'écoute, la parole, le jeu .
- A l'issue d'une rencontre avec l'élève (2 à 3 séances) l'enseignante repère les obstacles et met en place un **projet d'aide relationnelle**, individuelle ou au sein d'un petit groupe, dans les domaines de :l'expression, la communication, l'autonomie, la confiance en soi, le rapport à l'autre, l'élaboration de la pensée.
- Elle propose un lieu d'écoute et de parole et crée un climat sécurisant facilitant l'expression personnelle afin de restaurer le désir d'apprendre. Elle ne travaille pas directement sur les apprentissages mais ne perd pas de vue les objectifs scolaires.
- L'enseignante peut intervenir au sein de la classe en **collaboration** avec le maître ou la maîtresse de l'enfant, et pour des **actions de prévention**.
- Elle peut aussi intervenir comme **personne ressource** auprès des enseignants afin de les aider à accompagner les élèves

L'accord des parents est indispensable.